



QU'EST-CE QUI CHANGE DANS LE MILIEU SCOLAIRE ?

MARDI 2 OCTOBRE 2007

Rencontre « thématique » dans la problématique générale des ANS : « **Où va le système français des APS ?** », avec la participation de Jean LAFONTAN (SNEP), Jean-Michel SAUTREAU (Président de l'USEP), Mireille AVISSE (Présidente de l'Association des Enseignants d'EPS).

Ce texte n'a pas la prétention d'être un compte rendu exhaustif de la rencontre. Il peut être alimenté par des compléments apportés par chacun, le cœur d'une production « ANS ».

Les questions de l'école subissent, depuis 2002, une pression accrue liée aux politiques publiques (vision des services publics, suppression de postes de fonctionnaires, pression sur les salaires etc.) et aux débats européens sur l'école (société de la connaissance, socle commun, maîtrise des dépenses affectées à l'éducation) ; ces orientations sont relativement nouvelles dans leurs volonté de mise en oeuvre et débutent dès 2002. Si nous regardons les luttes qui se sont développées depuis lors, on peut dire qu'il s'agit d'un tremblement de terre par rapport aux idées jusqu'alors développées sur l'école. Le gouvernement, tous les jours, ouvre de nouveaux chantiers, avance de nouvelles idées qui contribuent à entretenir une sorte de déstabilisation permanente du milieu qui réagit fortement si nous regardons bien les dernières mobilisations.

La loi « Fillon » (avril 2005), a tenté de dessiner un nouveau compromis social autour de l'école et elle avait été ressentie comme un coup dur. Le gouvernement se retrouve devant une gestion de cette loi quelque peu sinieuse bien qu'il en fasse son objectif permanent. Cette loi est complétée par divers dispositifs (appelés audits) qui la complètent : c'est ainsi que ces audits ont proposé diverses mesures de suppressions d'options, de disciplines, de postes etc., qui rendent la situation explosive.

Concernant l'EPS, cette loi proposait de mettre l'EPS hors du socle commun, mesure conçue comme étant l'ensemble des compétences indispensables devant être acquises par chaque jeune au terme de la scolarité obligatoire ; les luttes alors développées ont conduit, à ce jour, à ce qu'elle soit réintégrée.

La période de l'élection à la présidence de la République, pour la première fois, a mis à la une la question sportive et l'EPS scolaire.

A ce jour, les annonces ministérielles portent sur la question du doublement des heures de pratiques sportives des élèves scolarisés. Cette annonce conduit à proposer une heure de plus dans le primaire (sur le volume horaire disciplinaire existant) et par les mesures dites d'accompagnement éducatif.

L'accompagnement éducatif consiste, pour 1100 collèges en difficultés scolaires, à mettre en place 4 fois par semaine 2 heures d'aide aux devoirs, pratiques culturelles ou sportives.

Il semble donc se dessiner une nouvelle signification de la fonction « école », la recherche d'un mixte « école/après l'école ». Il y aurait « l'école » puis « l'école après l'école ». Mais si c'est l'école, c'est obligatoire pour tous et c'est notre revendication centrale ; si c'est après l'école, cela reste à définir. En tout état de cause, ce nouveau dispositif occupe l'espace du sport scolaire (UNSS) et peut en dénaturer son sens : ici, on adhère à l'association sportive du collège, là on participe à une animation ; ici on s'inscrit dans un programme d'entraînement et de compétitions, là, on occupe le créneau 16 h/18h. Etc.

Nous touchons donc là à la contradiction devant laquelle le gouvernement est placé : revendiquer plus d'EPS tout en continuant d'en refuser son inscription pour tous et recruter les postes d'enseignants, nécessaires. L'objectif affiché du gouvernement de supprimer 11 200 postes dans l'éducation nationale rend méfiant tout le monde, chacun interprétant cet accompagnement comme une perche tendue aux collectivités locales en vue de leur faire endosser de nouvelles dépenses, sinon de nouvelles responsabilités.

En EPS, le « **plus d'heures d'EPS** » **n'est pas compréhensible sans création de postes.** Or, depuis 3 ans, il est mis aux concours de recrutement 3 fois moins de postes que de départs à la retraite ! Il est mis au concours 400 postes dans le même temps où il est enregistré 1 200 départs à la retraite. Ce sont deux fonctionnaires sur trois qui ne sont pas remplacés et, dans le même temps, les remplacements de professeurs absents se font difficilement ; certains rectorats attendant 3 semaines à un mois pour y procéder.

L'urgence d'aujourd'hui, si l'idée d'accroissement d'heures d'EPS est juste, porte sur le développement des installations sportives adéquates, la France connaissant un retard considérable sur ses voisins européens.

Créer des postes pour les jeunes étudiants, soutenir l'implantation, la réhabilitation et la fonctionnalisation des équipements sportifs, demeurent les revendications du moment.

2) Le périscolaire existe déjà : **qu'est-ce qu'un temps périscolaire ? Temps après l'école ? Temps avec l'école ? En complément, en support de la discipline scolaire ?**

Avant d'inventer un nouveau système, il faudrait coordonner ce qui existe, en précisant l'objectif qui doit être l'intérêt de l'enfant.

Le périscolaire nécessite une place importante, voire prépondérante des collectivités locales. La mise en place du périscolaire se heurte à deux difficultés : le financement par les collectivités locales et le mouvement sportif, confronté lui aussi à deux difficultés. A savoir, la capacité des clubs à s'investir (les forces et les moyens financiers) et, encore une fois, les moyens financiers.

Il faut traiter le problème globalement : de la maternelle à l'université.

Passer du cloisonnement, du « va et vient », du « c'est nous et pas eux » à rechercher du lien, de la cohérence.

La conception du gouvernement semble être d'éviter que les enfants traînent, le sport se résumerait à « il suffit de bouger », le « sport pour tous » à un simple accompagnement éducatif. **C'est l'objet culturel du sport qui semble être remis en cause. Il y a donc un débat fondamental sur le sens avec une démarche que l'on veut généraliser : il suffit de savoir lire, plus le problème de la lecture, il suffit de bouger, plus le problème de la culture sportive.**

L'approche « sport-santé » est une démarche quelque peu déculturatrice : « il suffit de bouger un peu ». Mais elle peut être intéressante si on inverse la formule : dans le sens actuel, le sport est complètement à la remorque.

Les médecins sont complètement ignorants du sport et de l'EPS : l'enseignement à la faculté ne prend nullement en compte ces aspects, il est fait pour des gens qui vont être confrontés à des « malades couchés ». Les médecins du sport sont en train de prendre conscience qu'il n'y a pas que la santé du sportif de haut niveau, il y a aussi le sport de la population.

N'est-on pas toujours sur une certaine confusion entre EPS et APS ?

3) Les changements en marche ne sont-ils pas à travailler dans l'articulation entre « public et privé » ? L'exemple de l'INSEP n'est-il pas, de ce point de vue, un indice fort ?

Nous sommes dans une phase de redistribution « public-privé ». L'enjeu : tout grignotage est une remise en cause de l'émancipation de l'individu.

Avec cette évolution, la France est en train d'explorer un système déjà expérimenté par d'autres, dont ils sont revenus, face aux désastres occasionnés. Mais on est obligé d'en passer par là pour arriver là où on veut aller.

La plus grosse difficulté est de réhabiliter le public.

Réhabiliter ? Moderniser ? Améliorer de l'intérieur ou s'attaquer plus au fond ?

Il a été mis en place une technique de discréditation du Public. Mais le Public n'est pas tout blanc, notamment avec son refus systématique du privé.

Public/privé : on est passé de la question de l'étatisation du public à celle du partenariat entre le public et le privé. **Nous sommes entrés dans une époque où le public doit être au service du privé.**

4) Tout ce que l'on dit est juste, reconnu, mais ce n'est pas forcément très nouveau. Ce qui est clair, c'est la politique du gouvernement : la mondialisation dans l'intérêt du marché.

Le flou, la confusion est dans la mise en œuvre. Il faudrait sans doute que les médias s'emparent autrement des sujets sur les pratiques sportives et plus largement sur l'école afin de lever les confusions en question : faire connaître et mutualiser ce qui fonctionne est une démarche vitale.

Nous ne sommes pas en difficulté sur le dire, mais sur le faire. Difficulté à travailler ensemble. Au niveau local, de temps en temps, nous arrivons à impulser des mouvements de synergie, mais ça ne dure jamais très longtemps.

Difficulté à mesurer l'état du mouvement revendicatif.

On sait ce que l'on ne veut pas, à la limite on sait ce que l'on veut. Mais **on est en difficulté sur la stratégie. On ne sait pas comment faire.**

Les enseignants d'EPS ont pris un coup sur la tête, mais ne sont pas abattus. On en est à « touche pas à ça ou on va mordre ».

9 novembre 2007